

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ALBERES, DE LA CÔTE VERMEILLE ET DE L'ILLIBERIS ◆ Siège : 3 Impasse de Charlemagne 66700 ARGELES-SUR-MER	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N° DL2023-0237 Séance du Conseil : 16 OCTOBRE 2023
COMMISSION COMMUNICATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION REMPLACEMENT DE MADAME JEANNINE RICHE DÉMISSIONNAIRE CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE VILLELONGUE-DELS-MONTS	

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 16 octobre à 18 heures 30, les conseillers communautaires de la Communauté de Communes des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illobérès se sont réunis, sur la convocation qui leur a été adressée le 10 octobre 2023, au Centre Culturel située Place Castellane à Port-Vendres (66660), sous la Présidence de Monsieur Antoine PARRA, Président.

Étaient présents :

Antoine PARRA, Julie SANZ, Philippe RIUS, Lydie FOURC, Aimé ALBERTY, Georges GUARDIA, Patrice AYBAR, Jean-Michel SOLE, Anne MAURAN, Guy VINOT, Christian GRAU, Marie ARIZA, Guy LLOBET, Annie LAMARQUE, Roland CASTANIER, Sylvaine CANDILLE, Fabrice WATTIER, Annie PEZIN, Jean-Marie LEFEVRE, Christian NAUTE, Laëtitia COPPEE, Hervé VIGNERY, Raymond PLA, Bruno GALAN, Françoise DARCHE, Grégory MARTY, Vincent NETTI, José BELTRA, Samuel MOLI, Marie-Thérèse IMBARD, Gilbert CRITELLI, Nathalie REGOND PLANAS, Jacques GODAY, Yves PORTEIX, Frédérique MARESCASSIER, Yvette PERIOT, Christian NIFOSI, Sylvie VILA.

Étaient représentés :

Antoine CASANOVAS donne procuration à Aimé ALBERTY, Isabelle MORESCHI donne procuration à Antoine PARRA, Guy ESCLOPE donne procuration à Guy LLOBET, Maria CABRERA donne procuration à Georges GUARDIA, Nicolas GARCIA donne procuration à Annie PEZIN, Anne-Lise MIRAILLES donne procuration à Sylvaine CANDILLE, Huguette PONS donne procuration à Hervé VIGNERY, Patricia HECQUET donne procuration à Grégory MARTY, Didier CHOPLIN donne procuration à Jacques GODAY.

Étaient absents :

Marie-Clémentine HERRE, Marie-Pierre SADOURNY GOMEZ, Marcel DESCOSY.

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 38

Nombre de suffrages exprimés : 47

Nombre de procurations : 9

Secrétaire de Séance :

Grégory MARTY

Monsieur le Président expose :

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20231016-DL2023-0237-DE
Date de télétransmission : 18/10/2023
Date de réception préfecture : 18/10/2023

Suite à la démission de Madame Jeannine RICHE conseillère municipale de la commune de Villelongue-dels-Monts, en date du 12 juin 2023, son siège au sein de la commission thématique suivante est désormais vacant :

- **Commission Communication et systèmes d'information** par délibération n°DL2020-0175 du 31 juillet 2020,

Sur proposition de la commune de Villelongue-dels-Monts, Monsieur Jean-Marc BOUICHOU, désormais conseiller municipal, pourrait être nommé en lieu et place de Madame Jeannine RICHE au sein de ladite commission.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communautaire est appelé à désigner le nouveau conseiller municipal, pour la commune de Villelongue-dels-Monts, chargé de siéger au sein de cette commission.

Sur proposition de son Président et après en avoir préalablement délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Procède à la désignation de Monsieur Jean-Marc BOUICHOU en qualité de conseiller municipal chargé de siéger au sein de la Communication et systèmes d'information, pour la commune de Villelongue-dels-Monts,

Arrête ainsi, la liste des conseillers communautaires et municipaux suivants membres de la Commission Communication et Systèmes d'Information :

COMMUNES	CONSEILLER COMMUNAUTAIRE	CONSEILLER MUNICIPAL
ARGELES-SUR-MER	Julie SANZ	Marie-Catherine BARNADES
BAGES	Georges GUARDIA	Jean LOPEZ
BANYULS-SUR-MER	Clémentine HERRE	Alexandre ORTIZ--BODIOU
CERBERE	Violaine MARIANNE	Yannick CONEGERO
COLLIOURE	Annie LAMARQUE	Laure CASSAGNERES
ELNE	Anne-Lise MIRAILLES	Père MANZANARES
LAROQUE DES ALBERES	Christian NAUTE	Serge NAVARRO
MONTESQUIEU DES ALBERES	Hervé VIGNERY	Nathalie PUJOL
ORTAFFA	Marie-Pierre SADOURNY	Mathieu BAIGES
PALAU DEL VIDRE	Françoise DARCHE	Nadine BONAFAE
PORT VENDRES	Grégory MARTY	Jean-Louis BELLET
SAINT ANDRE	Samuel MOLI	Anna ROUGET
SAINT GENIS DES FONTAINES	Nathalie REGOND PLANAS	Aurélien SIRJEAN
SOREDE	Yves PORTEIX	Xavier PENEAU
VILLELONGUE DELS MONTS	Sylvie VILA	Jean-Marc BOUICHOU

Résultat du vote :

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 18/10/2023

**Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de
sa publication et sa transmission en Préfecture
Le Président de la Communauté de Communes**

Antoine PARRA

La délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.